

MODERN' INFORMATEUR

Depuis la réinstallation de nos services à Moiry, nous nourissons le projet ambitieux de transformer notre « Nevers-Dimanche » en un organe interdépartemental au vaste rayon d'action ; malheureusement, des difficultés techniques ne nous avaient pas permis, jusqu'à ce jour, de mettre à exécution ce projet.

Aujourd'hui, les obstacles surmontés nous permettent de réaliser ce qui n'était qu'un rêve et c'est pourquoi nous sommes heureux de faire part de cette bonne nouvelle à nos lecteurs, persuadés qu'elle répondra au désir si souvent exprimé par un grand nombre d'entre eux.

Convaincus que dans le cadre de la 4e République — basée sur les Partis, les clans et les Syndicats — la lutte politique peut être poursuivie victorieusement dans les frontières restreintes d'un seul département. C'est à l'échelle régionale que désormais nous voulons porter nos efforts et, en plein accord avec nos amis des départements que nous englobons, nous estimons l'heure propice à un élan que d'aucuns estimeront peut-être un peu prétentieux mais que l'expérience — nous l'espérons — prouvera sage et efficace.

Seulement, notre titre de « Nevers-Dimanche » (trop local) doit faire place à un autre titre acceptable par l'ensemble des départements sur lesquels va désormais s'étendre notre action. Journal des classes moyennes, « Nevers-Dimanche » recruta la masse de ses lecteurs chez les artisans, les agriculteurs et les petits commerçants ; le nouveau titre reste donc fidèle à cette clientèle qui constitue la base saine de la nation et qui n'aspire qu'à vivre loin des compromissions de toutes natures, dans le calme, la paix et la prospérité.

A dater du 1er octobre — ce numéro est le dernier paraissant sous notre titre actuel — « Nevers-Dimanche » s'intitulera « MODERN' INFORMATEUR », Journal mensuel de Documentation et de Défense Economique, publié dans la Nièvre, l'Allier, le Cher, le Loiret, l'Yonne et la Saône-et-Loire.

Avec ses HUIT pages (pour 10 francs), avec ses enquêtes économiques, sa documentation agricole, ses renseignements commerciaux et artisanaux, ses études techniques et touristiques... avec un ROMAN COMPLET dans CHAQUE numéro... « MODERN' INFORMATEUR » ne démentira pas de « Nevers-Dimanche » et nous sommes persuadés que, non seulement tous nos lecteurs — sans aucune exception — demeureront fidèles à notre nouvelle formule, mais encore qu'elle conquerra en un temps record, dans les 6 départements, la place prépondérante à laquelle lui donnera droit une documentation exempte de toute politique partisane.

« Nevers-Dimanche » a bien rempli sa mission, « MODERN' INFORMATEUR » s'apprête à faire aussi bien la sienne... et peut-être mieux encore dans l'avenir !

« Nevers-Dimanche » Voir en page 2 le fac-similé de nos rubriques

Les MEUBLES SOLIDES & BEAUX S'ACHÈTENT CHEZ Marchand-Bidault AU VIEUX CHENE 29 rue Saint-Etienne NEVERS

Face à la Grande Peur 1944-1950 : 6 ans !...

A l'heure où le monde entier vit dans un état de fièvre et d'inquiétude que font donc ceux qui ont la charge du pays ?

On se le demande en les voyant se promener, pérorer et présider les banquets et concours, vivant tranquillement comme au temps de la belle époque où la mort ne planait pas au-dessus de nos têtes.

Et pendant ce temps les peuples entraînés dans la danse macabre tournent sans cesse dans un cercle sans issue qui va de la guerre froide à la guerre tout court.

N'entend-on pas déjà le vrombissement des avions de la mort, l'éclatement des bombes qui réduisent à néant les quartiers des villes qui en subissent l'assaut, tandis que les cris des victimes traversent l'espace afin de nous rappeler ceux que les hordes teutonnes nous arrachaient, il y a six ans à peine !

Pauvre humanité dont les aspirations pacifiques n'arrivent pas à dominer les ambitions, les passions, les appétits et la main-mise de quelques troubles n'hésitant pas à se faire ruer les uns contre les autres des millions d'hommes qui ne demandent qu'à vivre en paix pour relever leurs ruines et panser leurs plaies.

Sous la menace de telles perspectives, que faisons-nous nous Français ?

Quel est donc le Georges Clémenceau qui se dressera à nouveau pour détourner de notre ciel les nuages qui s'amoncellent ?

Qui donc viendra nous arracher à cette léthargie qui nous laisse pantelants entre les mains des incapables nous livrant sans défense à ceux qui, au lendemain du déclenchement général, irons sans doute se mettre à l'abri de tous les risques dans une belle et confortable retraite.

Les temps sont révolus où, confiant dans le patriotisme des uns et le désintéressement des autres, on pouvait espérer en un avenir de paix et de justice et c'est pourquoi nous appelons de tous nos vœux le REPUBLICAIN SINCÈRE qui viendra arracher notre patrie à ce cauchemar qui l'étreint en créant, à l'exemple du Père la Victoire, le climat indispensable à la confiance, prémices de notre prospérité future !

Face à la Grande Peur, opposons le rempart de notre ardent patriotisme toujours !

ROBERT-HILAIRE ANT-EMILE DESROCHES

LA "CARENCE" DE L'EUROPE

Nos lecteurs qui savent que nous considérons l'Europe comme une entité géographique, et non comme « notre nouvelle patrie » comprendront la satisfaction que nous avons éprouvée en constatant le style désillusionné — pour ne pas dire angoissé — du dernier « Courrier de l'Europe ».

Plus que ce que nous pourrions en dire, certaines phrases, relevées au hasard de ce bulletin destiné à la Presse, montrent bien ce que certains illuminés peuvent attendre « d'heureux » de la tragi-comédie de Strasbourg.

Procès-verbal d'une carence Pour l'Europe rien n'a été fait, et ce qui est fait sans doute est pis que rien... Ses délégués à cette seconde session de l'Assemblée Consultative ont été tout à fait au-dessous de leur tâche...

Notre Confère de « Courrier de l'Europe » n'est vraiment pas tendre pour les parlementaires « européens »... sans doute ne tient-il pas compte que la tâche est irréalisable.

Nous proclamons les représentants de notre patrie commune : l'Europe... Cette phrase qui était inscrite dans le « serment » qui devait être prononcé à Strasbourg le 27 août a tellement heurté les sentiments patriotiques de la plupart des délégués que la manifestation dut être décommandée. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

...D'autres stigmatiseront comme il convient l'incohérence, pour ne pas dire la lâcheté de la majorité des délégués. Sous la plume d'un partisan de l'Europe cette appréciation est symptomatique de la désillusion — voire de la colère — des tenants de l'idéologie nouvelle devant des résistances qui se font jour au sein même de cette assemblée, dite de l'Europe.

C'est tellement vrai, qu'un peu plus loin on lit encore, toujours dans le même « Courrier de l'Europe » : Les militants de l'Europe... ont vu qu'à l'Assemblée il se trouve des « saboteurs » de l'Europe...

Sur cette dernière citation nous arrêterons nos « emprunts » à notre confère européen, les phrases relevées étant suffisantes pour démontrer le peu de crédit que l'on peut accorder aux palinodies de Strasbourg.

...Ce n'est pas nous qui le disons mais le bulletin d'information « Le Courrier de l'Europe »... pour masquer les négligences des responsables des peuples libres en matière de sécurité nationale et internationale.

Mais tandis que l'on amuse les peuples avec un théâtre de marionnettes, dont le but réel serait de désagréger tout sentiment patriotique que nous n'en serions pas autrement surpris, dans l'ombre se trame la toile de la tragédie qui nous prendra au dépourvu, le paravent de « l'organisation » de l'Europe étant un bon prétexte

En marge des séismes des Indes

A l'époque où l'on ne parlait pas de guerre totale, de bombes atomiques et autres progrès de la science... faits pour le « bonheur de l'humanité » (?)... des pages entières auraient été consacrées dans la presse aux séismes des Indes.

Un million de disparus, des villes entières emportées par les eaux du Brahmapoutre, il y avait de quoi faire de sensationnels reportages et susciter un frisson de panique et de commisération dans le grand public...

Aujourd'hui, dans le fracas des événements dramatiques, l'ampleur de cette catastrophe prend à peine l'aspect d'un simple fait divers. Tout au plus y accorde-t-on un peu d'attention

Fourrures AU RENARD BLANC 41 R. du Commerce - Nevers La Maison qui donne le ton de l'élégance féminine

tion parce que la fréquence quotidienne de nouveaux séismes dans la même région intrigue, à juste raison, les meilleurs scientifiques compétents. Peut-être que s'il n'y avait pas la guerre de Corée, l'antagonisme américano-russe, la hausse des laines d'Australie, on aurait voulu voir s'il n'exis-

Au Négus LYRON CONFISEUR 96 Rue du Commerce NEVERS Téléphone 6-85

taut pas une corrélation — au moins dans ses causes — entre la catastrophe des Indes et les orages cycloniques qui ont balayé notre pays, tel celui qui a joué à saute-mouton d'Avord à Gueugnon et de là à Briare, épargnant totalement les régions comprises entre ces trois points.

Des esprits enclins à la divination auraient essayé de pénétrer les mystères de phénomènes météorologiques qui s'expliquent difficilement par des causes naturelles ; d'autres auraient été jusqu'à sous-entendre qu'il pourrait bien s'agir là des conséquences imprévues de quelques expériences scientifiques ayant lieu quelque part dans le monde...

Sans cette formidable actualité qui nous touche de plus près (du moins le croit-on), nous aurions certainement assisté, à propos des gigantesques séismes des Indes, à une belle émulation entre les reporters et chroniqueurs en renom... Seulement voilà une actualité brûlante nous tient à la gorge et, dans le plateau de la balance, qu'est-ce que peu-

vent bien représenter la vie ou la mort d'un million d'Indous et les ravages causés par les orages, en regard par exemple des rebondissement de l'affaire d'Arras, des déclarations de Truman, du mutisme inquiet de Staline, de la bonne volonté d'Adenauer ou les supputations sur l'efficacité d'un bombardement atomique ?

Evidemment, dans le tourbillon actuel, le drame des Indes est bien peu de choses ! ANTOINE DESPIERRES

MAURE & ANGELIER TOUS COMBUSTIBLES NEVERS Téléphone 108

Comices Agricoles

Après les éclatants succès remportés par les divers Comices agricoles de notre région, il n'est pas exagéré de présumer que ceux de La Charité (10 septembre) et Magny-Cours (17 septembre) connaîtront eux aussi la foule des grands jours.

P. Gérard Bandaïste Orthopédiste 7 Rue St-Etienne NEVERS Tél. 3.84

Dimanche 10 septembre, à La Charité, après la Messe du Comice et la formation des Commissions, aura lieu à 9 h. 45 au carrefour des routes de Châteauneuf et de Villate, un Concours de Labourage avec Expositions diverses. Après le traditionnel vin d'honneur et

LE 10 SEPTEMBRE, A NEVERS

A 9 heures, Place de l'Hôtel-de-Ville, départ du Cortège de la Libération, dépôt de gerbes au Monument aux Morts, aux Plaques du Souvenir, au Monument des Fusillés du Champ de tir, en présence des autorités et avec le concours de la Batterie et de la Philharmonie.

11 h. 45 à la Cathédrale, service religieux à la mémoire de nos Morts.

21 heures, au Marché Carnot, Bal de la Libération.

LES 18 MOIS

Suivant le mouvement de réarmement, qui se poursuit à une cadence accélérée dans tout le monde occidental, la France va revenir au 18 mois de service militaire.

M. Pléven l'a annoncé à Strasbourg et il paraît douteux que la Chambre n'entérine pas la décision.

Dans les conjonctures internationales présentes la mesure s'avérait inévitable, mais elle pose tout un problème d'application.

Problème d'équipement, de logement, d'armement et d'utilisation. S'il est normal de forcer le nombre des unités sous les armes, dès qu'un danger menace, il faut au moins donner aux hommes de troupe les moyens de pouvoir accomplir œuvre utile si nécessaire.

Nous voulons croire que la mesure correspond aux possibilités de notre armement et qu'elle n'est pas simplement destinée à créer l'illusion que l'on fait quelque chose pour assurer la sécurité des frontières du pays.

Le dimanche 17, à Magny-Cours, le programme du Comice est sensiblement le même que celui ci-dessus. Le après-midi, l'Harmonie municipale d'Imphy prêtera son concours et, à 21 h., aura lieu le Bal du Comice.

La Charité (10 septembre) Magny-Cours (17 septembre)

A nos Abonnés Afin d'éviter toute interruption dans leur service, ceux de nos abonnés, qui n'ont pas acquitté l'année en cours, sont instamment priés de le faire, au plus tard avant le 15 octobre, délai de rigueur, soit par mandat, soit par versement postal à notre Compte Courant Dijon 57.99

D'avance : Merci.

A nos Correspondants Toutes communications doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois.

POUR VOS FOURNITURES ELECTRIQUES et Appareils Ménagers UNE ADRESSE : A. Coutanson 17 r. de la Préfecture, Nevers

FÊTE DE LA GARE DE MARS

Une fête sera organisée à la Gare de Mars le 1er octobre prochain dans les dépendances de la S.N.C.F., en matinée et soirée.

Bal-parquet, Buvette, Confiserie et Manège pour enfants

En matinée, la Musique de St-Pierre-le-Moutier inaugurera la fête.

Retenez bien cette date et tous à la Gare de Mars le 1er octobre. Le meilleur accueil vous sera réservé.

P.T.T. Bons 5 1/2 % à 10 ans Pour développer les échanges postaux et généraliser l'automatique rural SOUSCRIVEZ!

CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE

L'avortement est l'expulsion du fœtus avant terme, c'est-à-dire avant la période de neuf mois fixée par la nature pour que le veau ait acquis le développement nécessaire à son existence. Les vaches peuvent avorter à toutes les époques de la gestation. Si l'avortement a lieu au début, le fœtus naît toujours privé de vie, sans poils et incomplètement formé. Si au contraire il a lieu à un stade plus avancé de la gestation, il est plus ou moins complètement formé, peut naître vivant et parfois vivre.

Les causes de l'avortement sont multiples et sont, soit d'origine traumatique (coups, glissades, contusions, blessures etc...) soit d'origine toxique (aliments gelés, moisissus ou avariés, etc...) soit d'origine microbienne (avortement contagieux).

Il est évident qu'en supprimant la cause on supprime l'effet, qu'il s'agisse d'origine traumatique ou toxique. Il n'en est pas de même de l'avortement contagieux ou épizootique que nous allons décrire succinctement et dont nous in-

diquerons le traitement. Les symptômes de l'avortement contagieux sont faciles à enregistrer pour des personnes habituées aux animaux. La vache cesse de manger ou de ruminer, s'agite, se tourmente et a de légères coliques se manifestant par des coups de pied dans la région abdominale avec les membres postérieurs, les ligaments se relâchent légèrement, moins que pour un accouchement normal ; toutefois les lèvres de la vulve se tuméfient, l'organe devient humide et laisse écouler un mucus épais et blanchâtre.

L'expulsion du fœtus est toujours pénible, souvent il reste enclavé dans les voies génitales et doit être extrait de force, d'autant plus que la parturition est souvent sèche. Le délivre est rarement rejeté en même temps que le veau, la non-délivrance est la règle, d'où risque de complications possibles d'infection et de stérilité ultérieure. La gestation se poursuit généralement jusqu'à six mois et demi ; à ce stade le veau naît vivant, poussé des meuglements plaintifs

L'avortement de la vache

pendant une heure ou deux, pour succomber finalement. La maladie est provoquée par un microbe spécial qui vit

En page 2 : LE RACHITISME DU PORC

dans l'organisme maternel et surtout dans le placenta, ce qui explique que par la non-délivrance on peut constater, pour maintenir votre cheptel en bonne santé, le préserver ou le guérir des maladies.

UTILISEZ LES PRODUITS VÉTÉRINAIRES SADO Ampoules A.V.B. Antiseptique, Cartouches déliantes Avaginite, Seltonyl. Vous réussirez votre Elevage, vous aurez des porcs sains et vigoureux, en employant : Antirachitique, Ampoules S.N., Vermicel, Seltonyl. Gratuitement sur demande notre brochure « LA PORCHERIE DE RAPPORT ». Brochures gratuites traitant des maladies de tous les animaux. SADO, 182 Bd St-Germain, Paris 6e TOUTES PHARMACIES

délivrance les microbes se répandent dans l'étable et contaminent tous les animaux. C'est pourquoi il est recommandé de ne pas introduire dans l'étable des vaches saines tant que l'avortement existe ; on ne pourra le faire qu'après guérison complète et désinfection. Quant au traitement, il con-

siste chez les avortées en la désinfection des organes génitaux au moyen des divers antiseptiques utérins à la disposition des éleveurs et, chez les vaches saines aussi bien qu'avortées, en l'inoculation sous la peau à diverses époques de la gestation de vaccins spéciaux qui donnent d'excellents résultats.

Pâtisserie-Confiserie du Pont-de-Loire NEVERS Tél. 9-46 E. LANKER Ses Spécialités : NOUGATINES LOIRETTES DUCHESSES Son Salon de Thé SES GLACES

RÉGIONALISME

Fin de saison... déjà l'automne... aurait-on eu tendance à dire avant le temps grimacant de ces derniers jours. Er-

reur ! le mois de septembre est bien souvent le meilleur de l'été et, de toute façon, il s'apparente beaucoup au mois de mai comme température.

C'est ce que l'on sait bien à Vichy, notre grande station thermale nationale où, pendant tout le mois, la saison se poursuit au même rythme que pendant les mois de juillet et août, avec cet avantage que la chaleur étant moins lourde et

SEPTEMBRE A VICHY

la cohue moins grande, on jouit bien plus de l'ambiance charmante que Vichy offre à ses hôtes.

Vichy est non seulement la station la plus réputée dans le traitement des maladies du Foie, de l'Estomac et de l'Intestin, mais c'est encore une ville de plaisance où des distractions de toutes natures — et pour toutes les bourses — sont mises à la disposition des

visiteurs, depuis ses Casinos, Salle des Fêtes, Théâtre, jusqu'aux cinémas.

Il faut être allé à Vichy en

Electricité T.S.F. E. MAERKI 5 rue du 14-Juillet NEVERS Téléphone 4-25

septembre pour apprécier tout l'attrait des Parcs. C'est par une belle journée, presque automnale, que l'on goûte le plus le charme de ses bords d'Allier.

Si le temps se gâte, le Musée Colonial vous offre un sûr refuge et vous transporte en pleins pays exotiques, à des milliers de kilomètres de cette terre de France dont Vichy est un des fleurons.

Non, en septembre, la saison de Vichy n'est pas terminée... elle se poursuit, aussi captivante pour les promeneurs, aussi bienfaisante pour les curistes. C. Legrand

Chapitre 7 SUITE 18
SECONDE PARTIE

Dernier Calvaire

Conduite devant le Juge d'instruction, Valentine préparée à tout, sentit son courage renaitre et, forte de son innocence, elle comparut la tête haute, sans insolence mais prête à la riposte.

S'étant assuré que son greffier était prêt à assurer sa mission, le juge commença son interrogatoire :

- Votre nom ?
- Valentine Barrois.
- Votre âge ?
- Vingt huit ans.
- Célibataire ou mariée ?
- Célibataire.
- Vous avez pourtant un enfant ?
- Oui, monsieur.
- Fille ou garçon ?
- Fille.
- Où est-elle ?
- Chez son grand-père.
- Vous savez de quoi vous êtes accusée ?
- Oui, pour un crime que je n'ai pas commis.

Prononcée d'un ton ferme, cette protestation fit lever la

tête au magistrat qui regarda fixement la jeune femme, puis au bout d'un instant il lui dit : « Si vous êtes innocente, veuillez me faire connaître l'emploi de votre temps pendant la nuit tragique ».

— Je m'étais rendue à La Varenne dans l'espoir de rencontrer le père de mon enfant afin de le supplier de me venir en aide, étant sans ressources.

— Quel est cet homme ?
— Je ne le dirai pas.
— Et pour cause car, d'après mon dossier, vous étiez inscrite sur les registres de la police comme fille publique, n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur, mais lors de la naissance de ma fille je ne connaissais pas cette honte et, sans l'abandon du père, je n'aurais jamais été réduite à ce triste métier.

— Si vous professiez une telle honte pour ce... métier... pourquoi l'avez-vous exercé pendant près de deux ans ?

— Parce que, chassée par tout comme fille-mère, j'ai dû m'y soumettre afin de pouvoir payer les mois de nourrice de ma fille.
— Et vous l'avez quitté dès

que cela vous fut possible, n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur.
— C'est à-dire le surlendemain du crime ?
— En effet.

— A ce moment vous aviez sans doute assez d'argent pour fuir les escarpes, vos compagnons habituels et, si je m'en rapporte à l'enquête, acheter des vêtements pour votre enfant dès le lendemain du crime payant vos achats en faisant changer un billet de cent francs alors que la veille vous n'aviez pas un centime, est-ce vrai ?

— C'est exact.
— Alors d'où teniez-vous cet argent ?
— N'ayant pas rencontré le père de ma fille, je rentrais à pied, lorsque je trouvais sur la route un vieux portefeuille contenant deux billets de cent francs ; mon premier mouvement fut de le porter au poste de police mais ma détresse était si grande et je souffrais tellement de voir mon enfant sans

Le Baiser qui Tue

DRAME RÉALISTE DE L'EXISTENCE
SPÉCIALEMENT ÉCRIT POUR NOS LECTEURS
PAR LAUDIAE

(Ce Roman, TOTALEMENT INÉDIT, ne se trouve pas en Librairie)

Suite et Fin

vêtements chauds, que je me suis laissée tenter par cette somme ; croyez que je le regrette profondément et que je suis toute prête à la restituer à son propriétaire.

— Alors c'est cette minime somme, trouvée tant à propos, qui vous a permis de faire plus de cent francs de dépenses immédiates et de quitter Paris pour vivre plusieurs années sans travailler ?

— Pardon, j'ai quitté Paris, non pour vivre sans rien faire mais pour trouver une place me permettant de vivre et de faire vivre mon enfant, place que j'ai occupée pendant près de quatre ans.
— Alors, où étiez-vous ?
— Chez de braves gens qui

m'estimaient et que j'aimais tendrement.
— Mais où cela ?
— Ceci est mon secret.
— Pourquoi les avez-vous quittés ?

— Pour venir défendre un innocent condamné à la place du vrai coupable.
— A votre place, voulez-vous dire ?
— Non, Monsieur, à la place du coupable, car moi je suis innocente du crime dont vous m'accusez.

— Ce n'est pas moi qui vous refusez, mais vous-même en refusant de nous dire le nom du coupable, nom que vous connaissez... en ne répondant pas franchement à mes ques-

tions... en refusant de nous faire connaître le nom de l'homme que vous aliez rejoindre dans la nuit du crime... en vous obstinant à ne pas justifier de l'emploi de votre temps depuis cette nuit tragique, car vous admettez que vos réponses ne peuvent satisfaire la Justice et que, jusqu'à preuve du contraire, on doit vous considérer, sinon comme la seule coupable, tout au moins comme la complice du meurtrier, c'est-à-dire de celui qui vous avait donné rendez-vous sur les lieux du crime et que vous avez été retrouver afin de l'aider dans son horrible forfait.

— Tout cela est faux, Monsieur le Juge, je le nie de toutes mes forces, je ne suis pas coupable.
— A qui espérez-vous le faire croire ?
— A Dieu qui me jugera.

— Alors vous prétendez vous être rendue à La Varenne dans le seul espoir de rencontrer votre ex-ami, comme cela, sans qu'il vous ait donné rendez-vous et que ne l'ayant pas rencontré vous veniez à pied à Paris lorsque vous avez vu un homme sortir en se cachant de la maison du crime et que c'est à ce moment que vous avez trouvé un portefeuille contenant les deux billets de cent francs que vous vous êtes appropriés. C'est bien cela n'est-ce pas ?

— Oui, Monsieur, c'est la vérité absolue.
— Bien, depuis vous êtes restée des années sans rien dire car l'essentiel, pour vous, était que le meurtrier soit à l'abri car lui seul compte à vos yeux et vous êtes capable de tous les mensonges pour le sauver, et vous avec, n'est-ce pas ?

— Non, non ! ce que vous dites est faux, archi-faux... si je suis restée sans rien dire, c'est que je ne voulais sous aucun prétexte retomber entre les mains de ceux que j'avais fuies, mais lorsque j'ai appris qu'un innocent venait d'être condamné je suis revenue à Paris pour consulter un avocat afin de faire casser le jugement.

— Alors, pourquoi ne voulez-vous pas dénoncer l'assassin ?
— Parce que je ne le connais pas.
— Vous mentez, c'est votre amant.

Valentine, troublée et irritée par cette affirmation du juge, s'écria : « Alors si c'est lui, pourquoi m'avoir arrêtée pour ce crime ? »
— Pour vous obliger à nous livrer le coupable et comme complice seulement ; vous voyez bien qu'au lieu de vous obstiner dans vos dénégations vous feriez mieux d'avouer, la Justice vous en tiendrait compte.

— Je ne puis désigner quelqu'un que je ne connais pas !
— Si l'homme que vous avez vu sortir de la maison du crime vous était présenté le reconnaîtrez-vous ?
— Peut-être, à moins qu'il ait changé d'aspect.

— Alors c'est tout ce que vous consentez à dire et vous maintenez vos affirmations ?
— Oui, Monsieur le Juge.
— C'est bien, signez vos déclarations.

Brisée par cet interrogatoire c'est presque avec joie que la pauvre femme regagna la prison, heureuse de retrouver un peu de calme, mais persuadée que rien désormais ne pouvait la sauver des mains de la justice.

Le procès fut instruit avec une extrême rapidité malgré l'intervention de M^e Bourret qui fit l'impossible pour soustraire sa cliente à la décision du juge d'instruction dont le siège était fait et qui fit diligence pour faire tenir le dossier à la Chambre des Mises en accusation qui renvoya l'accusée devant la prochaine audience des Assises de la Seine.

Avant le jour fatidique, son avocat, qui lui rendait visite chaque jour, s'efforça de la faire revenir sur sa décision, lui démontrant combien il était imprudent de persévérer dans son sacrifice, mais Valentine ne voulut rien entendre et celui-ci ne put que s'incliner devant sa volonté tout en lui promettant de tout tenter pour la sauver. Ecoutez, lui dit-il, j'ai reçu ce matin la visite d'un vieillard qui n'a pas voulu me dire son nom mais qui s'intéresse beaucoup à vous et qui m'a prié de vous dire de bien réfléchir avant de vous engager plus avant dans la voie du sacrifice, redoutant tout pour vous ; il m'a également dit avoir vu votre fille en parfaite santé et heureuse auprès de son grand-père qui l'entoure de toute sa tendresse.

Valentine, reconfortée par ces bonnes nouvelles, attendit avec calme le jour du jugement qui devait mettre un terme à ses appréhensions.

Alertée par les articles de presse ayant relaté toutes les phases de l'instruction, une foule considérable, difficilement contenue par le service d'ordre, envahit dès la première heure les abords du Palais, et dès l'ouverture des portes la salle d'audience se trouva archi-comble en quelques minutes.

Les Jurés arrivèrent peu après, puis la Cour fit son entrée dans un calme relatif ; on amena l'accusée et lecture fut immédiatement faite de l'acte d'accusation qui, basé sur l'enquête, était écrasant pour la malheureuse qui ne trouvait pour se défendre que des protestations platoniques, refusant de fournir un alibi contrôlable.

On procéda ensuite à l'interrogatoire des témoins à charge qui affirmèrent avoir vu l'accusée dépenser plus de cent francs en achats de vêtements et qu'elle était revenue le lendemain du crime, pâle, tremblante et couverte de boue... Enfin un dernier témoin, envoyé par le Lion Rouge, vint affirmer que, passant vers onze heures du soir devant la villa du crime, il avait vu une femme faire le guet devant la porte d'entrée et que, s'étant avancé, il avait reconnu « La Mousse ».

Ce témoin, dit l'avocat, pourrait-il nous dire ce qu'il faisait à 11 heures du soir à La Varenne ?
— Oh ! c'est bien facile. J'avais été manger la soupe avec mon copain Rembard, qui travaille au charbon, et je venais de le quitter pour regagner mon domicile lorsque je fus intrigué par cette femme et, du doigt, il montra l'accusée.

Rembard, entendu, confirma la déclaration du témoin et par ce fait apporta une preuve écrasante contre la pauvre Valentine qui se sentit perdue.

Aucun témoin à décharge ne s'étant présenté, on demanda à l'accusée si elle avait quelque chose à dire pour sa défense ?
— Oui, M. le Président, dit-elle, ces deux hommes ont menti, je suis innocente du crime dont je suis accusée, mais dites-moi bien, si vous me condamnez, que vous commetrez la même erreur que vous avez déjà faite envers le pauvre innocent qui attend encore sa libération.

Cette protestation, dite d'une voix ferme, loin de concilier la bienveillance du Jury à l'accusée, ne fit que l'irriter contre celle qui venait de leur rappeler en public l'erreur passée.

La parole étant enfin donnée à M^e Bourret, le talentueux avocat tint, pendant plus de deux heures, l'assistance sous sa chaude parole, arrachant des larmes aux uns, enthousiasmant les autres mais ne parvenant pas, malgré toute son éloquence et sa conviction, à faire passer dans l'âme des Jurés la moindre pitié pour la malheureuse qui se sacrifiait avec tant d'héroïsme et de simplicité.

Et ce fut avec ces simples mots qu'il termina sa plaidoirie : « Messieurs les Jurés, j'ai terminé, je ne sollicite pas votre indulgence car nous n'en voulons pas, non-coupable, nous ne réclamons de votre équité qu'un geste de justice, c'est-à-dire l'acquiescement pur et simple de cette noble martyre ».

L'assistance toute entière acclama le défenseur et on dut menacer de faire évacuer la salle pour ramener le calme pendant que les Jurés se retiraient pour délibérer. Leur absence dura à peine un quart d'heure et, lorsqu'ils revinrent un grand silence se fit ; alors le Président donna lecture du jugement qui déclarait Valentine Barrois coupable de complicité dans le crime commis sur la personne de Mme Nelson et tout en lui accordant le bénéfice des circonstances atténuantes, la condamnait à 15 années d'emprisonnement et 20 ans d'interdiction de séjour.

En entendant ce verdict, Valentine resta impassible... mais le public, encore tout entier sous l'influence du défenseur manifesta bruyamment contre cette condamnation, qu'il jugeait arbitraire, et ce fut au milieu de cette sympathie spontanée que Valentine, soutenue par son avocat et entourée de ses gardes apitoyés réintégra sa prison.

dirigé sur une ambulance, il se sentit sur le point de mourir et n'eut plus que l'idée de sauver la malheureuse qui n'avait pas hésité à se sacrifier pour l'arracher au déshonneur et rendre à son enfant une famille à l'abri de toute souillure. C'est pourquoi, d'une main tremblante, il écrivit au Juge d'instruction les quelques lignes qui, par des détails précis et indiscutables, apportaient la preuve formelle de sa culpabilité et par conséquent celle de l'innocence de la femme sublime qui s'était sacrifiée pour ne pas dévoiler son identité et assurer l'avenir de son enfant.

Lorsque Valentine apprit par son avocat la mort du père de sa petite chérie, en même temps que sa mise en liberté, elle eut encore pour celui qui l'avait tant fait souffrir une larme de pitié et, quittant la prison où elle venait de passer plusieurs mois, elle ne pensa plus qu'à revoir sa chère petite Yvette avant de retourner prendre sa place dans cette clinique où elle savait être bien accueillie, retrouvant auprès de ses petits malades le calme et le repos.

Sa joie fut vive lorsqu'elle franchit le seuil de la prison, accompagnée de son avocat qui la conduisit dans son cabinet où l'attendaient M. Amourrot et Yvette qui vint, en courant, se jeter dans ses bras en lui disant avec des sanglots dans la voix : « Maman, ma chère petite maman ». Alors de ses petits bras elle entourait le cou de celle qu'elle ne pensait plus revoir et déposait sur son front brûlant un gros baiser, le baiser que Valentine attendait depuis si longtemps et sous lequel elle succomba. « Le Baiser qui Tue » !

FIN

Copyright by Nevers-Dimanche and LAUDIAE — Tous droits réservés.

CHRONIQUE Suite de la VÉTÉINAIRE Page 1

RACHITISME DU PORC

Le rachitisme cause chez le porc autant de pertes que les maladies infectieuses qui lui font payer cependant un si lourd tribut, mais la mort survenant rarement, l'éleveur se rend mal compte de la maladie ne l'attribue pas au rachitisme et sacrifie avec perte les malades, parce qu'il se figure que ce sont des animaux souffreteux et ne pense pas que ces pertes auraient pu être évitées très facilement.

La cause du rachitisme doit être cherchée dans l'insuffisance de l'alimentation en sels minéraux nécessaires à la constitution du squelette ou dans un défaut d'assimilation de ces sels ; c'est pourquoi le lait de certaines mères étant pauvre en sels minéraux et de mauvaise qualité, leurs petits meurent dès la naissance ou dès les premiers jours ; dans ce cas on devra soigner les mères pendant la gestation et le début de l'allaitement ; les petits qui boiront un lait de bonne qualité seront robustes et résistants aux épidémies.

Encore appelé, suivant les régions, maladie des os, goutte rhumatisme, mal de pattes, maladie du reniflement, etc... le rachitisme sévit sur les porcs de trois mois à un an. Au début le porc se lève difficilement, ne peut presque plus marcher, parfois il a des crises nerveuses qui le font crier et même tomber sur le sol, puis des grosseurs apparaissent sur diverses articulations. A ce moment, le malade ne se lève presque plus, mange et marche à genoux. Enfin les déformations des os apparaissent, le porc devient bossu, reniflé, la tête se déforme et la mort survient par asphyxie ou inanition.

La maladie, extrêmement grave en elle-même, devient toujours désastreuse, parce qu'après un premier cas de rachitisme, toute la portée des porcelets qui naîtront dans la porcherie contaminée succomberont tour à tour.

Pour éviter le rachitisme, il faut en premier lieu rejeter de la reproduction les truies âgées ou malingres, ne pas les épouser par des portées répétées et soigner tout particulièrement la nourriture qui devra être riche et composée surtout de fourrages verts, carottes, betteraves, etc... En outre il est recommandé d'observer si les porcs n'ont pas de vers intestinaux qui les anéantissent. Dans ce cas la guérison survient après administration d'un vermifuge.

Pour prévenir le rachitisme on doit donner une nourriture riche, la liberté à la porcherie si possible et surtout adjoindre à la ration les produits vitaminés appropriés à la maladie.

Imp. « Nevers-Dimanche » à Moiry Le Gérant, Ant.-Emile Desroches.

HUIT PAGES 10 FRS.

13^e ANNÉE OCTOBRE 1950

MODERN' INFORMATEUR

AGRICOLE - ARTISANAL - COMMERCIAL et TOURISTIQUE

FAISANT SUITE A NEVERS-DIMANCHE

Fondé en Mars 1938 Sabordé du 16 Juin 1940 à la Libération

Direction des Services Techniques à MOIRY (Nièvre) Compte Courant Postal : Dijon 57.99 Abonnement simple... Un an, 400 Frs.

Journal Mensuel de Documentation et de Défense Economique Professionnelle et Sociale paraissant le 1^{er} du mois dans 6 DÉPARTEMENTS Nièvre - Allier Cher Loiret - Yonne Saône-et-Loire

Directeur-Fondateur : ANT.-EMILE DESROCHES Direc.-Rédacteur en Chef : ROBERT-HILAIRE

PRÉSENTE DANS CHAQUE NUMÉRO

- des Etudes Economiques ou Sociales ;
- des Suggestions sur des Faits vitaux d'actualité ;

AINSI QU'UN

ROMAN COMPLET DU MOIS

NOTRE ROMAN D'OCTOBRE S'INTITULERA :

PAGES 3 & 7 LES AMANTS DE PALERME

Roman COMPLET et inédit par Claudette MONTFLEURY

★ ★ ★ ★ ★ Notre Roman de Novembre s'appellera ? ? ? (vous le saurez dans le prochain numéro)

Modern' Informateur

Tout ce qui concerne les intérêts paysans et l'activité rurale, avec notre Chronique Vétérinaire, un tableau des Principales Foires des 6 départements et les Conseils de l'Expérience, par Jean Fabien...

...trouve place dans ces colonnes

LA VOIX DES Campagnes

Modern' Informateur

Des Renseignements Techniques ou Professionnels... des Documentaires... ce que vous devez savoir des Lois, Décrets ou Formalités administratives qui vous régissent... des Avantages auxquels vous pouvez prétendre... présentés d'une manière claire et compréhensible...

...sont la base de ces pages

L'ECHO ARTISANAL ET COMMERCIAL

Modern' Informateur

Le Tourisme est une industrie qu'il convient d'organiser, développer et soutenir, non seulement en faisant connaître les beaux sites métropolitains, les Mœurs et Coutumes des pays lointains qui vivent à l'ombre de nos Trois-Couleurs... mais encore en attirant l'attention de tous et de chacun sur les améliorations, officielles ou privées, qu'il convient d'y apporter.

LA REVUE Touristique de France R.F.

30 JOURS... MODERN' INFORMATEUR ...ACTUALITÉS

Des informations... sûres, précises... avec le "POUR ET LE CONTRE" des événements... sans commentaires !

Huit pages... utiles... attrayantes et diverses...

3.500 LIGNES DE LECTURE POUR 10 FRANCS...

tel est « MODERN' INFORMATEUR »

En vente le 1^{er} de chaque mois chez tous nos Dépositaires et dans toutes les Bibliothèques des Gares.